



Compte rendu du conseil syndical du mardi 4 mai 2021

Points techniques

- Ascenseurs : les devis validés par l'AG (pour le changement des portes et de l'éclairage des 4 ascenseurs) seront finalisés avec une remise supplémentaire lors de la prochaine réunion technique du 20 mai, avec début des travaux prévu vers la mi-juin (il faudra compter environ 1 semaine d'immobilisation par cabine).
- Les portes coulissantes de l'entrée principale ont été réparées provisoirement par Mistral avec les pièces de la porte de secours, ce qui explique qu'elle soit entrouverte. La pièce défectueuse a été commandée pour réparation définitive.
- Vérification des installations techniques : l'organisme de contrôle QUALICONSULT va remplacer le 1^{er} juin l'entreprise SOCOTEC, qui ne donnait pas entière satisfaction.
- Une conduite d'eaux usées vient d'être changée sur une hauteur de 5 étages.

Balcons

Le recensement des appartements éligibles pour les travaux de cette année est terminé ; les inscriptions à la loge sont donc closes. Le devis va être réalisé sur la base de la visite de quelques balcons par l'entreprise, et les travaux pourront ensuite commencer.

Nuisances sonores

Il y a encore des travaux hors horaires autorisés en semaine, et du bricolage bruyant le weekend. Pensez à vos voisins en invitant vos intervenants à respecter les horaires...

Encombrement des parties communes

Les normes IGH de notre tour nécessitent une totale liberté de circulation dans les parties communes, et donc dans les couloirs des étages.

Les paillasons ont bien tous été retirés, mais des poussettes et vélos s'y trouvent encore malgré l'interdiction, et nos précédents avertissements : cela risque d'entraîner amendes et problèmes avec la commission de sécurité ainsi qu'avec le mandataire de sécurité et les organismes de contrôle.

Ainsi, à compter du 1^{er} juin, tout matériel encore présent dans les couloirs sera retiré par le service de sécurité sans aucun préavis, sur ordre du syndic.

Pensez à vous organiser en conséquence d'ici là.

Divers

- L'appartement du 9^{ème} a été vendu : les frais de changement de moquette de l'étage et de réfection de la peinture du couloir ont enfin été totalement remboursés par l'ancienne propriétaire, Mme Santucci.
- Parkings : la dépose des ralentisseurs installés sans aucune consultation par Elogie-Siemp vient d'être effectuée suite à la demande du conseil syndical.
- Incivilités: une bouteille en verre a explosé sur un étage bas de la tour.
Et certains habitants continuent à jeter leurs mégots par-dessus les balcons : ce n'est pas seulement sale, mais dangereux car déjà à l'origine de départs d'incendie.

RAPPEL : NE POSEZ PAS D'OBJETS SUR LES GARDE-CORPS, ils peuvent tomber à cause du vent ou d'un faux mouvement et tuer quelqu'un de cette hauteur.